

Bordeaux, le 29 MARS 2017

A l'attention de :  
Nicolas Fontaine, Directeur général adjoint Mobilités

objet : programme d'aménagement des rues Pessac et Costedoat  
nos références : HB00/FC/CP/2017-0207

Lors de la concertation de janvier 2016 portant sur les rues Costedoat-Pessac-Audeguil-Sourdis, plusieurs scénarios coordonnés, qui avaient en commun la mise à sens unique de l'axe Sourdis vers la rue de Pessac, avaient été soumis aux riverains :

- Hypothèse 1 : mise à sens unique de la rue de Pessac, de la rue Audeguil vers la rue Costedoat, avec création d'un contre-sens bus rue Costedoat
- Hypothèse 2 : maintien du double sens de la rue de Pessac et du sens unique de la rue Costedoat
- Hypothèse 3 : mise à sens unique de la rue de Pessac, de la rue Audeguil vers la rue Costedoat, avec création d'un contre-sens bus sur les rues Pessac et Costedoat

Lors de cet atelier, les divergences exprimées n'avaient pas permis à une hypothèse d'émerger de façon consensuelle. Les élus ont donc demandé à ce que les dossiers soient dissociés, que l'on avance préférentiellement sur l'axe Sourdis, faisant l'objet d'une programmation au FIC, et que l'on rouvre dans un second temps la concertation sur l'axe Pessac/Costedoat, dont les travaux seront à inscrire au prochain CODEV.

La concertation s'est donc poursuivie sur l'axe Sourdis, et une mise à sens unique vers le cours du Maréchal Juin fut finalement actée.

Concernant la rue de Pessac, Monsieur Robert avait souhaité en septembre que les études se poursuivent sur la base d'un scénario d'amélioration des fonctionnalités actuelles de la rue. En effet, ni la suppression du stationnement entre les rues Audeguil et Costedoat, ni le report d'une partie de la circulation sur la rue Saint-Genès ne lui paraissaient envisageables. La réalisation de cette étude préliminaire fut ainsi confiée à Egis.

Constatant d'une part qu'aucune concertation n'avait été reprogrammée depuis celle de janvier 2016, et d'autre part la réfection du tapis de la rue de Pessac à l'été 2016, les riverains de cette dernière ont cru que le projet d'aménagement avait été abandonné, et se sont organisés en collectif pour demander un réaménagement qualitatif de cette voie.

Messieurs David et Robert ont donc demandé à ce que les différents scénarios présentés en janvier 2016 soient retravaillés en vue d'une prochaine réunion de concertation, qui a depuis été programmée le 5 avril prochain à 19 h.

Une réunion de travail entre nos services s'est tenue le 21 mars, 3 scénarios semblent aujourd'hui envisageables :

- Hypothèse A : maintien du double sens de la rue de Pessac, éventuelle création d'un contre-sens bus rue Costedoat
- Hypothèse B : mise à sens unique de la rue de Pessac, de la rue Costedoat vers la rue Audeguil, avec création d'un contre-sens bus rue de Pessac et éventuellement rue Costedoat
- Hypothèse C : mise à sens unique de la rue de Pessac, de la rue Costedoat vers la rue Audeguil

Les rues de Pessac et Costedoat étant de catégorie 2 dans l'actuel réseau hiérarchisé de voirie, et supportant des lignes de bus majeures, les scénarios B et C sont très impactants, tant sur les conditions de circulation du secteur que sur le contrat avec le délégataire. C'est pourquoi le Pôle territorial de Bordeaux sollicite :

- d'une part l'appui de la Direction générale Mobilités pour approfondir l'impact de ces scénarios sur la circulation et le réseau de bus ;
- l'avis de la Direction générale Mobilités sur l'acceptabilité de ces nouveaux scénarios au regard des enjeux déplacements.

Le scénario B supprimerait le sens de circulation entrant de la rue de Pessac (3 945 véhicules/jour en 2015), qui se reporterait partiellement sur la rue Landiras (qu'il conviendrait sans doute d'inverser) et sur les rues Audeguil et Tondu. Pour mémoire, cette dernière, qui supporte aujourd'hui un trafic d'environ 3 000 véhicules/jour, sera déjà fortement impactée par le report de circulation résultant des modifications de sens de circulation envisagées rue Dandicolle afin d'aménager cette voie en vélo-rue.

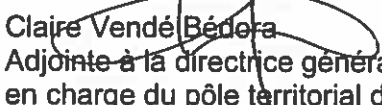
Le scénario C conduirait en outre à dissocier la liane 11, dont le sens entrant se reporterait en toute logique également sur la rue du Tondu.

L'utilisation du modèle multimodal pourrait permettre de mieux évaluer les reports de circulation attendus sur les rues Audeguil et Tondu avec les scénarios B et C. En tout état de cause, la gestion sans feux du carrefour Sourdis/Tondu pourrait être remise en cause. Par ailleurs, un report trop important de circulation sur la rue Audeguil pourrait également remettre en cause le choix du profil acté pour cette voie, valable jusqu'à 8 000 véhicules/jour environ.

Une réunion de présentation aux élus de ces scénarios, de leurs impacts et de leur acceptabilité au regard des enjeux déplacements, est programmée le mardi 4 avril à 14h.

Je vous informe par ailleurs que Messieurs David et Robert souhaiteraient la présence de la Direction générale mobilités lors de la concertation du 5 avril afin de présenter les enjeux déplacements du secteur aux riverains des rues Pessac et Costedoat, qui seront les seuls conviés.

Le Pôle territorial de Bordeaux reste à votre disposition pour poursuivre le travail sur ce dossier.

  
Claire Vendé Bédora  
Adjointe à la directrice générale des territoires  
en charge du pôle territorial de Bordeaux